

**ALGER**

الجزائر  
الجمهورية

Extract of Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Sabotage-de-l-industrie-algerienne.html>

# Sabotage de l'industrie algérienne par une firme italienne grâce à la complaisance des autorités\*

- Actualité politique nationale - Pillage de l'économie algérienne -  
Publication date: jeudi 19 novembre 2015

## Description:

Après avoir obtenu la cession de l'entreprise pour un montant de 125 millions de dinars, Eter Italie et ses partenaires algériens n'ont pas déboursé un seul dinar [...] « *Pire que ça, le repreneur a démantelé des équipements (...) (et les a) vendus en pièces détachées* », [...] L'investisseur italien n'a pas également honoré son contrat de location depuis la reprise de l'entreprise et qui s'élève à 14 millions de dinars par an... « *À ce jour, le repreneur n'a encore rien réglé, en découle une dette de 85 000 000 DA* »

Par Hadjer Guenanfa

# **Sabotage de l'industrie algérienne par une firme italienne grâce à la complaisance des autorités\***

---

Repris du Journal électronique TSA

15 novembre 2015.

*\*Titre modifié par la rédaction d'Alger républicain*

---

**Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés**

---

Un député du Parti des Travailleurs, (parti qui a soutenu sans défaillance le régime depuis l'arrivée de Bouteflika, ndlr Alger républicain) a déposé une plainte, mercredi dernier, contre le PDG italien de l'entreprise de céramique Eter Algérie à Guelma. Selon des documents qu'il nous a transmis, Smain Kouadria accuse Graziano Giacobazzi de « faux et usage de faux », de « fraude fiscale », de surfacturation et de « transfert illicite de devise ». La cession des actifs de l'Entreprise de céramique et de vaisselle de l'Est (ECVE) au profit d'Eter Italie et de ses partenaires algériens a eu lieu en 2007. « Cette cession s'est soldée par un véritable revers », affirme Smain Kouadria.

Après avoir obtenu la cession de l'entreprise pour un montant de 125 millions de dinars, Eter Italie et ses partenaires algériens n'ont pas déboursé un seul dinar, selon lui. « *Pire que ça, le repreneur a démantelé des équipements (...) (et les a) vendus en pièces détachées* »,

accuse le député. L'investisseur italien n'a pas également honoré son contrat de location depuis la reprise de l'entreprise et qui s'élève à 14 millions de dinars par an, toujours selon Kouadria. « *À ce jour, le repreneur n'a encore rien réglé, en découle une dette de 85 000 000 DA* », dénonce-t-il.

Ne payant pas les cotisations sociales et fiscales, l'investisseur italien traîne une dette « *de plus 130 000 00 DA non encore réglée à la Cnas* », souligne Smain Kouadria, et une dette fiscale de 30 millions de dinars « *bien que l'administration fiscale ait consenti au repreneur un échéancier* ». « *Les malversations sont encore nombreuses (...) et ne sauraient toutes être énumérées dans cet écrit* », selon Smain Kouadria qui cite aussi un « *défaut de paiement des quittances Sonelgaz, ADE* », et une « *surfacturation de fournitures (exemple : un néon domestique d'une valeur de 200 DA facturé par le fournisseur italien Graniser à 99 Euros)* ».

Smain Kouadria a adressé un rapport détaillé sur la situation de cette entreprise au ministre de l'Industrie Abdesslam Bouchouareb le 20 octobre dernier. « *Il n'y a eu aucune suite !* », regrette le député du PT qui affirme avoir fait un véritable travail d'investigation qui lui a permis d'obtenir des documents qu'il a pu remettre à la justice. « *J'ai été bien reçu par le procureur. Je l'ai rencontré en présence de mon avocate et je lui ai remis le dossier. Il a enregistré la plainte* », affirme notre interlocuteur.

Par Hadjer Guenanfa

Repris du Journal électronique TSA

15 novembre 2015

PS:

\*Titre modifié par la rédaction d'Alger républicain